

Direction Générale des Services
Sylvie MONSINJON

Conseil d'administration - URN
10 janvier 2025
Délibération

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 33 votants, dont 7 membres représentés.

Désignations au sein de la commission du budget

- Vu l'article 17-4 des statuts de l'Université de Rouen Normandie

Désignation de 6 enseignants-chercheurs ou enseignants

Rivo RANDRIANARIVONY	32
Frédéric DESAINT	32
Elise LEMERCIER	30
Guillaume SAVOYE	32
Florence FIX	31
Julien VIEILLARD	31
Abstention	1

Rivo RANDRIANARIVONY, Frédéric DESAINT, Elise LEMERCIER, Guillaume SAVOYE, Florence FIX et Julien VIEILLARD sont élus pour siéger au sein de la commission du budget.

Désignation de 3 personnels BIATSS

Anne-Sophie LODS	20
François BELLET	23
Zolira ROMANSKI	21
Ana LEMOS	13
Abstention	1

Anne-Sophie LODS, François BELLET et Zolira ROMANSKI sont élus pour siéger au sein de la commission du budget.

Désignation de 3 étudiants

Lauriane CHAROLLAIS	31
Ornella PARTULA	30
Malak KHALIS	21
Esteban NAHI	14
Abstention	1

Lauriane CHAROLLAIS, Ornella PARTULA et Malak KHALIS sont élus pour siéger au sein de la commission du budget.

Désignation d'1 personnalité extérieure

Nicole GOOSSENS	28
Abstention	3

Nicole GOOSSENS est élue pour siéger au sein de la commission du budget.

Fait à Rouen, le 10 janvier 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,


Franck LE DERF

Direction Générale des Services
DAJS

direction.dajs@univ-rouen.fr

Affaire suivie par : Laura GASSE

Note d'information aux membres du conseil
d'administration

Séance du 10 janvier 2025

Objet : Désignation au sein de la commission du budget du conseil d'administration (COB)

Texte de référence (visa) : article 17-4 des statuts de l'université

I. Attributions de la COB

Dans le cadre de la stratégie définie par le conseil d'administration, la commission du budget a pour mission d'instruire les projets de budget et de budget rectificatif et d'émettre des avis.

Elle se prononce sur les orientations budgétaires en crédits et en emplois, ainsi que sur les projets pluriannuels d'investissements. Elle est tenue informée de l'exécution budgétaire et a pour mission le suivi du contrôle de gestion. Elle évalue la politique des moyens de l'établissement. Elle propose toute amélioration qu'elle estime nécessaire à la bonne utilisation de ces moyens

La commission du budget et la commission des ressources sont réunies ensemble au moins une fois avant le débat d'orientation budgétaire.

La COB désigne deux de ses membres pour siéger au sein de la commission des ressources (CORESS) du conseil académique.

II. Représentation et désignation des membres de la COB

La COB comprend notamment :

- six enseignants ou enseignants-chercheurs, élus par le conseil d'administration
- trois personnels BIATSS, élus par le conseil d'administration
- trois étudiants, élus par le conseil d'administration, ainsi que le vice-président étudiant du CA qui sera élu après appel à candidature,
- une personnalité extérieure, élue par le conseil d'administration

Les membres des commissions sont élus par et parmi les conseils dont ils relèvent. Toutes les décisions sont acquises à la majorité absolue des voix exprimées au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour. En cas de partage des voix pour une désignation ou une nomination, il est procédé à deux autres tours de vote. Si le partage égal demeure, il sera procédé à un nouvel appel à candidature ou à la proposition de nouveaux candidats à la prochaine réunion du conseil.